



Cagnotte le 08 mai 2021

## Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*

[www.sepanso40.fr](http://www.sepanso40.fr)



**Madame la Préfète des Landes**  
**24 rue Victor Hugo**  
**40021 Mont de Marsan Cédex**

**Transmission électronique : [pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr](mailto:pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr)**

**Objet : Prélèvement des eaux fluviales pour analyse à Soustons**

Madame la Préfète,

Je viens d'apprendre, par des adhérents de la SEPANSO, un fait essentiel dans l'affaire du Domaine de la Côte d'Argent à SOUSTONS (dossier présenté en CODERST... mais dont votre arrêté a donné lieu à un recours de la responsable de ce site : T.A.Pau-210011-3)

Ceux-ci ont eu un entretien récemment avec M. BESSON – Président de l'AAPPMA de Soustons - Association de Pêche agréée. Celui-ci leur a dit avoir été témoin de prélèvements d'eau pour analyse, faits dans le Peyroux, en amont du fossé qui s'y jette, après avoir traversé la pension – élevage de chiens – chats du Domaine de la Côte d'Argent.

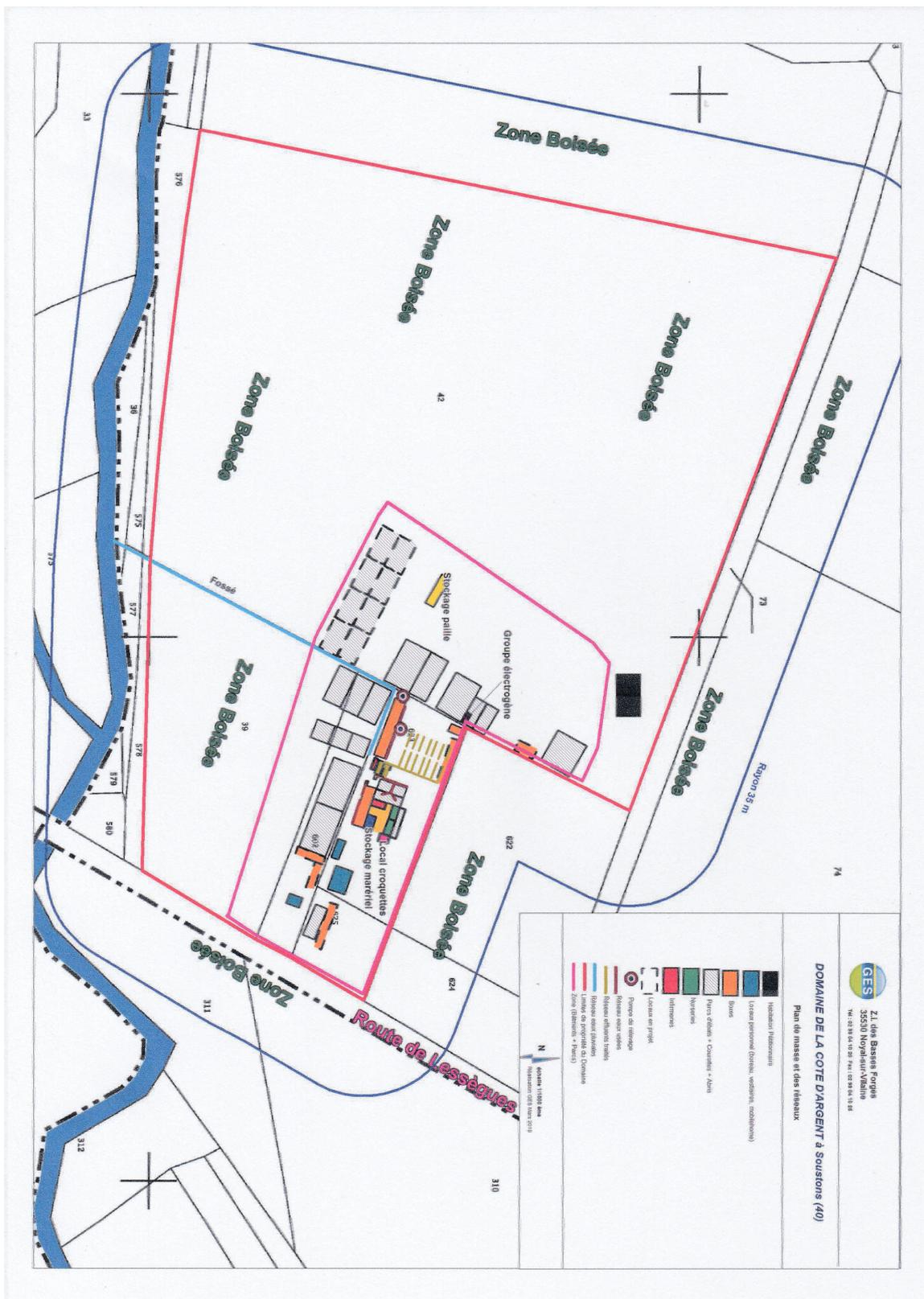
Cette information révèle en conséquence que les résultats des prélèvements réalisés ne sont pas pertinents. Il convient, à mon sens, de revoir très rapidement cet état de fait, d'autant plus que depuis le mois de novembre 2020, des poneys et chevaux ont été installés aux abords de ce fossé.

De mauvaises odeurs et de la mousse ont d'ailleurs été remarquées dans le Peyroux au moment des inondations de cet hiver par les riverains.

Nous comptons beaucoup sur la réactivité de vos services.

Veillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma considération distinguée.

Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53  
[Georges.cingal@orange.fr](mailto:Georges.cingal@orange.fr)



P.S. : quelques précisions sur ce plan :

- le fossé existait déjà auparavant,
- l'abri chevaux et les chevaux ont été installés en novembre 2020
- la parcelle AT 39 a été déboisée et un manège à chevaux y a été installé fin mai 2021
- le local croquettes a été réalisé cet hiver